

Témoignage

" Il me battait devant nos grands enfants "

Propos recueillis par SNN  
Libreville/Gabon

Elle a voulu garder son anonymat. Madame X, cadre dans l'administration publique, a bien voulu livrer, à travers le témoignage suivant, son calvaire dans son foyer.

«QUAND j'ai connu mon mari, j'étais élève et c'est lui qui a financé mes études. Mais le hasard a bien voulu qu'à la fin, je sois promue à un poste de responsabilité plus élevé que le sien. C'est de là que sont nés mes problèmes de couple. Comment vous l'expliquer ? J'avais l'im-

pression que mon époux éprouvait assez de difficultés à admettre que mon revenu soit supérieur au sien. Du coup, il passait son temps à me faire du chantage moral. Ainsi, quoi que je fasse, il me rappelait que ce que je suis devenue aujourd'hui je le lui devais. D'autant que lorsque nous nous sommes rencontrés, j'avais déjà abandonné le chemin de l'école. C'est donc avec son appui que j'ai repris les cours et il m'a soutenue jusqu'au bout, il faut le reconnaître.

Lorsque je me suis donc rendue compte que mon mari se sentait quelque

peu rabaissé dans sa fierté d'homme et dans son rôle de chef de famille, j'ai donc décidé d'agir, par reconnaissance, en cherchant à arranger la situation avant qu'il ne soit trop tard. J'ai mis tous mes biens (comptes et cartes bancaires, voire mes propres voitures de service) à sa disposition. Sauf qu'en le faisant, je ne savais pas que j'étais en train de creuser ma propre tombe. Le bon Monsieur a décidé de me pourrir la vie. Il encaissait mon salaire et allait flâner avec ses copines. Et à moi, il ne reversait que des miettes qui ne suffisaient même

pas pour m'entretenir. A plusieurs reprises, nos proches et amis venaient me rapporter qu'ils le voyaient à différents endroits, dans ma voiture de service, en compagnie d'autres femmes. Mais quand je lui faisais remarquer qu'il se baladait avec un véhicule portant la plaque minéralogique d'une administration qui n'était pas la sienne, mon mari rentrait dans une colère noire, se jetait sur moi et me rouait de coups. Imaginez, une grande femme comme moi, me taper chaque fois devant nos grands enfants. Je vous dis que j'ai subi toutes les formes de

violences avec ce monstre: violences physique, verbale, économique (il se servait de mon argent à mon détriment). Il lui arrivait même de m'obliger à avoir des rapports sexuels lorsqu'il rentrait tard le soir et ivre. Cette horreur a duré plusieurs années. Mais à un moment donné, j'en ai eu marre. J'ai donc cherché les moyens de m'en sortir pendant qu'il était encore temps. Car, j'avais réalisé que mon mari n'allait finalement jamais changer. Certains de mes parents avaient du mal à comprendre pourquoi je n'avais pas réagi plus tôt.

Mais il faut dire que je me suis tue longtemps par reconnaissance. Cet homme avait quand même contribué à faire de moi ce que je suis aujourd'hui. En plus, nous avons également eu une vie de couple tranquille avant que je ne commence à travailler. J'espérais donc que cette situation passerait. Sauf qu'à mesure que les années passent, la frustration et la jalousie nées de ma situation sociale poussaient mon mari à s'éloigner davantage de notre idéal de vie commune. Vue que ma vie en venait à être menacé, j'ai donc dû agir en conséquence. »

Typologie des violences faites aux femmes

Rassemblées par P.M.M

Violences physiques

Elles comprennent des actes qui nuisent à la santé physique de la personne et portent atteinte à son intégrité physique. La forme la plus répandue des violences physiques est la violence domestique ou conjugale. Elles peuvent se manifester par des gifles ou autres coups, menace avec une arme, menace d'étranglement ou de mort, séquestration avec brutalité, etc.

Violences sexuelles

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) définit la violence sexuelle comme «un acte, une tentative, un commentaire ou une avance à caractère sexuel, avec ou sans contact physique commis par un individu sans le consentement de la personne visée... Il s'agit

d'un acte visant à assujettir une personne à son désir propre par un abus de pouvoir, l'utilisation de la force ou de la contrainte ou sous la menace implicite ou explicite ». Les violences sexuelles renvoient, entre autres, aux actes de viol, harcèlement sexuel, exploitation sexuelle, prostitution, avances sexuelles déplaisantes, imposition d'images pornographiques, etc.

Violences psychologiques

Elles constituent la forme la plus subtile de violences. Il s'agit, entre autres, d'actes d'intimidation, de menaces, d'humiliation, de privations, de remarques désobligeantes à l'égard du conjoint. Les violences psychologiques sont souvent la conséquence d'un abus de pouvoir ou d'une volonté de dominer l'autre. Elles peuvent se

manifeste par : le fait de s'en prendre aux enfants, priver l'un des partenaires de voir ses enfants, contrôler les sorties et les relations d'un partenaire, mépriser, dévaloriser, dénigrer, brimer, mettre à l'écart, menacer, menacer de mort, faire du chantage affectif, insulter, dégrader ...

Violences économiques

Elles peuvent se définir comme étant des actes visant à refuser l'accès des personnes (hommes ou femmes) à l'emploi, aux moyens de subsistances ou à toute activité lucrative. Elles peuvent se manifester par la coupure de vivres, l'instauration vis-à-vis de l'autre d'une situation de dépendance obligatoire, refuser l'accès aux ressources, refuser la satisfaction des besoins fondamentaux (manger, boire, s'habiller, habiter sous un toit...).

Violences verbales

Il s'agit sans exhaustivité des propos de nature malveillante, agressive ou blessante adressés à une personne (homme ou femme, fille ou garçon).

Et aussi les pratiques traditionnelles néfastes

Ce sont des actes qui visent à soumettre des personnes (hommes/garçon ou femmes/filles) à des pratiques tradition-

nelles acceptées par une communauté, mais portant une atteinte à l'intégrité physique ou psychologique de la personne. A titre d'illustration nous avons : le mariage forcé, le lévirat, la répudiation...



Rencontre des femmes du troisième arrondissement de Libreville et l'Association pour la défense des droits de la femme et de l'orphelin

Photo : A.J.T